



L'Association des Femmes Élues de l'Isère continue ses actions d'information en direction de toutes et de tous les élus.

## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES – ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2012 : UNE CERTAINE IDÉE DE LA PARITÉ ?

Durant la dernière mandature présidentielle, l'AFEI s'est progressivement orientée vers la défense de la parité homme-femme dans toutes les élections du local au national, en lien avec l'Observatoire Isérois de la Parité, la Fédération Nationale des Associations de Femmes Élues et plus récemment, le réseau « Elles Aussi ». Dans ce cadre, l'organisation l'an dernier de la Marianne de la parité pour valoriser les collectivités territoriales, vertueuses en la matière, a suscité un engouement certain auprès de celles-ci et des pouvoirs publics. Force est de constater que les femmes élues dans leurs communes sont appréciées par tous pour leur engagement, leur force de travail mais aussi pour les priorités qu'elles donnent dans les choix qui concernent la collectivité !

Pourtant à d'autres niveaux, leur accès aux instances politiques semble plus difficile : combien de candidates étaient-elles lors de ces élections présidentielles, avec quelles chances d'être élues ? Combien sont-elles aux élections législatives là aussi pour être élues, dans tous les partis confondus ? Combien de députés sortants ou nouveaux candidats ont-ils choisi de prendre une femme comme suppléante ? Très peu sans aucun doute, surtout dans les grands partis de gouvernement ! Les femmes candidates titulaires ont toutes choisi un homme !

Pourtant lorsque la loi les y oblige, ils s'y plient et le sempiternel argument qui veut qu'il n'y ait pas de femme « bien placée »

ou plus simplement « connue » tombe comme par enchantement... À quand une nouvelle loi pour contraindre tous les partis à féminiser leurs candidatures à toutes les élections ?

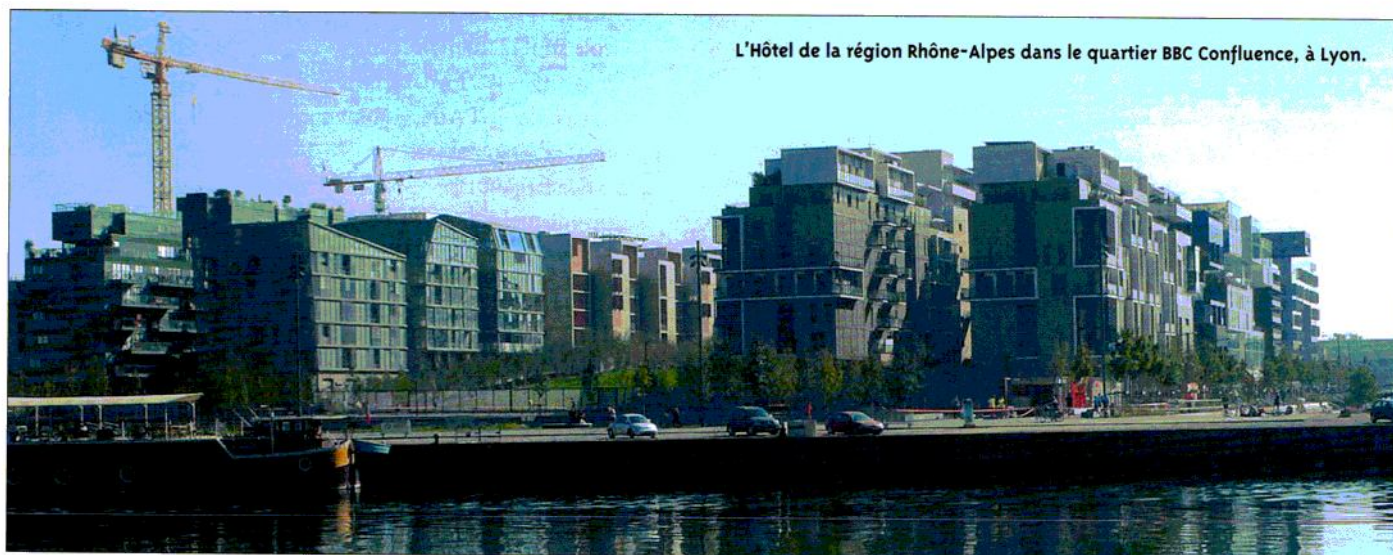
Sans aucun doute nous serons une force de plus dans les réseaux nationaux pour porter cette idée au plus haut lieu.

Journées d'étude : des thèmes nouveaux à explorer !

- Les SCOT, pour quels équilibres entre rural et urbain ?
- Le statut de l'élu-e local-e et l'articulation avec la vie privée et la vie professionnelle ;
- La fonction d'élu-e et la validation d'expérience ;
- Les relations entre les élus, les partenaires et les habitants ;
- Les relations entre les communes et les associations : quelles évolutions entre législation et pratiques quotidiennes ?

### Activités 2012 :

- Diffusion d'un questionnaire aux candidats aux élections présidentielles et législatives en lien avec Elles Aussi et l'Observatoire Isérois de la Parité ;
- Réalisation de films-mémoire durant l'été sur la fonction d'élu-e ;
- Publication des actes des dernières journées d'étude...
- Participation à la quinzaine de l'égalité Rhône-Alpes :
- Visite de l'hôtel de région Rhône-Alpes et du quartier BBC « Confluence » (première quinzaine d'octobre à préciser). Pré-Inscription auprès de notre bureau
- Rencontres-débats avec les nouvelles élues de l'année 2011 et 2012 à l'automne.



L'Hôtel de la région Rhône-Alpes dans le quartier BBC Confluence, à Lyon.

Association des femmes élues de l'Isère - 2<sup>ter</sup>, rue Joseph-Fourier - 38000 GRENOBLE - Tél/Fax : 04 76 63 10 56  
 Les mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h; Afei38@orange.fr

Pour plus de détails sur notre programme 2012, rendez-vous sur notre site web : [www.femmes38.asso.fr](http://www.femmes38.asso.fr)